

Hausse des prix de l'électricité : merci qui ?



L'augmentation du prix de l'électricité (6% en juin, 1 ou 2% de plus en août) est un petit crime. Elle ampute le pouvoir d'achat environ 2 milliards par an, d'une façon régressive (plus pour les pauvres que pour les riches en proportion du revenu).

Avec Rémy
Prud'homme

Qui est responsable de ce délit ? La loi, répète le gouvernement. Hercule Poirot ne se satisferait pas de cette réponse. Quelles dispositions ? De quelles lois ? Selon quels mécanismes ? Et puis l'augmentation de 2019, avec sa dimension conjoncturelle, est l'arbre qui cache la forêt des augmentations des dix dernières années (50%), largement structurelles. Sur son petit carnet noir, Poirot a inscrit le nom de trois suspects : nucléaire, renouvelables, marché.

Le premier suspect, dénoncé systématiquement par les Verts à l'opinion publique, est le nucléaire. Il a pourtant un alibi en béton. Nos cinquante centrales ont été construites sans subventions, et financées entièrement par des emprunts sur le marché français et international, notamment américain. Le remboursement de ces emprunts, intérêt et principal, a longtemps pesé sur les comptes d'EDF, et sur les prix de l'électricité. Mais il est maintenant terminé. Toutes choses égales par ailleurs, la diminution, et la fin, de ces charges de capital auraient dû entraîner une baisse, et pas du tout une hausse, du coût et du prix de l'électricité en France. Du reste, le très officiel prix de la vente obligée de 100 TWh d'électricité nucléaire par EDF à ses concurrents, censé être égal au coût de production, est toujours de 42 €/MWh. Sur son petit carnet noir où figure la liste des suspects, Poirot raye la mention « nucléaire ».

Un deuxième suspect est l'électricité renouvelable. Plus exactement, le renouvelable intermittent, c'est-à-dire le photovoltaïque et l'éolien. En effet, le renouvelable hydraulique (qui pèse plus lourd que les deux intermittents) est exactement comme le nucléaire : financé par des emprunts amortis depuis longtemps, il fournit une électricité presque gratuite. Les renouvelables au contraire augmentent les coûts d'une quadruple façon.

Le coût direct de production de l'éolien et du photovoltaïque est élevé, même s'il tend à baisser. Les renouvelables ne se développent que grâce à des subventions massives. Ces subventions prennent la forme d'un achat garanti de toute la production à un prix élevé (actuellement 90 €/MWh pour l'éolien, et 290 €/MWh pour le photovoltaïque). Cet achat est financé par une taxe prélevée sur les ventes de toutes les formes d'électricité, dont le montant est affecté aux renouvelables. On connaît donc bien le surcoût de cette électricité. Il est actuellement de près de 7 milliards (TVA comprise, car le fisc taxe cette taxe), et il augmente régulièrement.

La multiplication des éoliennes et des panneaux solaires a un impact sur le réseau de transport d'électricité. Avant les renouvelables, l'électricité était produite en 150 ou 200 points du territoire (20 sites nucléaires, autant de centrales à charbon et au gaz, un peu plus de barrages) ; avec les renouvelables, elle est produite en 10000 points. Pour faire face à cet agrandissement du réseau, RTE

dépense environ 1 milliard par an, coût qui est évidemment répercuté en une augmentation équivalente des prix.

Les renouvelables bénéficient d'une priorité d'accès au réseau : celui-ci doit acheter tout ce qu'ils produisent, au moment où ils le produisent. Les autres sources d'électricité (nucléaires, thermique) doivent alors immédiatement diminuer d'autant leur production. Cet effet d'éviction fait que leurs coûts fixes sont amortis sur un moindre nombre d'heures de fonctionnement, et donc que leurs coûts moyens augmentent. Augmentation elle aussi nécessairement répercutée dans les prix de vente.

On a enfin introduit un mécanisme de « garantie de capacité » qui consiste à payer les entreprises qui s'engagent à pallier les insuffisances de l'intermittence éolienne et solaire. Ce coût est encore faible, mais en augmentation rapide. Il contribue bien évidemment à l'augmentation des prix de vente.

Le troisième suspect de la liste de Poirot est le prétendu marché de l'électricité. D'une façon générale, un marché concurrentiel élimine les rentes et stimule l'innovation, entraînant une baisse des prix. Rien de tel en matière d'électricité. Il n'y a pratiquement qu'un seul producteur en France : EDF. Les autres acteurs ne sont pour l'essentiel pas des industriels, mais des commerçants, ou plus exactement des financiers. Ils achètent - et revendent à un prix plus élevé - de l'électricité intermittente subventionnée, de l'électricité produite à l'étranger, et l'électricité produite par EDF, obligée par la loi de leur vendre le quart de sa production nucléaire à 42 €/kWh. On a là une caricature de marché concurrentiel, sans vrais concurrents, mais avec beaucoup de subventions, d'obligations, de prix administrés, qui n'apporte aucune valeur ajoutée. Ce système baroque génère pour les intermédiaires des coûts et des profits qui augmentent d'autant le prix payé par les consommateurs. L'augmentation du prix réglementé proposée en 2019 par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) a pour effet, et sans doute pour objet, de permettre aux concurrents alternatifs de rester compétitifs avec EDF. La concurrence a été introduite pour faire baisser les prix ; mais le système est si tordu qu'il faut augmenter les prix pour que vive la concurrence ! Outrée, l'Autorité de la Concurrence, qui croit aux vertus de la concurrence, a rédigé une critique vengeresse (bien écrite et bien argumentée) de la proposition de la CRE. Mais le gouvernement ne l'a pas entendue, et a choisi l'intérêt des financiers plutôt que celui des consommateurs.

Renouvelables et faux marché expliquent largement les hausses du prix de l'électricité, et en particulier celles de 2019. Davantage de renouvelables et de marché engendreront dans les années à venir davantage de hausses de prix. Cependant, remarque Poirot en refermant son petit carnet, les vrais coupables sont les idéologies. L'adoration religieuse des renouvelables intermittents, et la gène devant le sacro-saint marché, deux idéologies encouragées par la Commission Européenne, ont dicté ces sottises. Nous n'avons pas fini d'en payer le prix.